



LUX-TOP FORMATION SUR LES DISPOSITIFS ANTICHUTE



Durée
4 heures



Date début prochaine
session
sur inscription



Nb places dispo.
/



Langue
/



LIEU DE LA FORMATION

Centre de Compétences GTB/PAR

Référence : S2151

Formateurs : Spécialistes en la matière

Partenariat : LUX-top
Absturzsicherung

Effectif max : 12 participants

Langue : FR;DE

Tarif : 160,00 € HTVA



ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Pour aide couvreur souhaitant devenir couvreur qualifié (niveau CEC 3, travail en autonomie)

Niveau minimum requis :

CEC 2 (Ouvrier semi qualifié)

OBJECTIF

Autoriser les participants, par la théorie et d'exercices pratiques, à installer des dispositifs de protection contre les chutes tels que des points d'ancrage, des crochets de toit de sécurité et des sécurités d'échelle.

CONTENU DE LA FORMATION

Sensibilisation aux dispositifs de protection contre les chutes :

- Pourquoi des protections contre les chutes ?
- Statistiques des accidents, statistiques des coûts
- Conséquences d'une chute de hauteur

Bases légales / Aperçu des prescriptions

Classes d'équipement :

- Quand faut-il des points d'ancrage, des crochets ?
- Quand faut-il une ligne de vie ?
- Quand faut-il un garde-corps ?

Aperçu des produits de protection contre les chutes pour les toits plats et les toits en pente

Normes / agréments

Principes de base de la technique de fixation

Contrôle du support, outils nécessaires

Instructions de montage / prescriptions du fabricant

Documentation de montage, préparation à la réception

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques, démonstrations pratiques, échanges d'expériences.